

Conseil de RPI

Présents:

Enseignants: Noémie Yonnet ; Helga Enselme ; Eloïse Pedreira ; Séverine Léchevin ; Christophe Desrentes ; Guillaume Yonnet

Parents élus : Mme Bellamy, Mme Arnault, M. Tessier, Mme Besson, Mme Saint-Léger, Mme Levazeux, Mme Drouet, Mme Vignet, M. Zuretti, Mme Poignant,

Représentants de la mairie: M. Lamare maire, M. Brouillet Christian, M. Ardoin maire, M. Garnier adjoint chargé des écoles

Personnels communal : Mme Piot (cantinière), Mme Thomas et Mme Gourdin (ATSEM)

Animateur périscolaire: Mathilde Hay (responsable du site Archingeay-Les Nouillers), Stéphane Copois (responsable des animateurs)

Excusés:

Inspection : Mme Salmon (IEN)

Parents élus : Mme Bertin

RASED : Mme Arcos Fabienne, Psychologue scolaire

Début de séance à 18h35

1. Présentation des membres du conseil de RPI.

- Présentation de l'équipe:

Enseignants : PS/MS : Noémie Yonnet

MS/GS : Eloïse Pedreira et Bérénice Corre (le lundi, pour l'instant en arrêt prolongé, et remplacé jusqu'alors par Gaëlle Gandouet). Marlène Blasac prendra à partir de lundi 13 novembre la classe des MS/GS le lundi

CP : Helga Enselme et Magali Valette (le jeudi)

CE1/CE2 : Séverine Léchevin

CE2/CM1 : Guillaume Yonnet

CM1/CM2 : Christophe Desrentes

ATSEM : PS/MS : Chantal Thomas, Mélodie Binet (le matin) dans l'objectif du remplacement en retraite de Chantal Thomas

MS/GS : Maryse Gourdin

3 AVS : Corine Izard, Brigitte Martineaud et Agathe Armegaud-Rullaud sont à temps plein sur l'école d'Archingeay et accompagnent 3 enfants déclarés à la MDPH.

Carmen Morissard sur l'école des Nouillers accompagne un enfant déclaré à la MDPH.

EVS : Natacha Guerin à temps plein sur l'école d'Archingeay jusqu'au 1er décembre.

Personnels communal intervenants sur la pause méridienne : Mme Renou, Mme Mège, Mme Piot, Mme Gestraud, Mme Labbat, Mme Boeuf

Des parents élus,

1er titulaire: Mme Arnault Adeline	Suppléant: Mme Bertin Aurélie
2ème titulaire : M. Tessier Serge	Suppléant: Mme Besson Claire
3ème titulaire: Mme Bellamy Lucie	Suppléant :
1er titulaire: M. Zuretti Yves	Suppléant: Mme Marie Annick Drouet
2ème titulaire: Mme Vignet Karine	Suppléant: Mme Levazeux Corinne
3ème titulaire: Mme Vanessa Poignant	Suppléant: Mme Saint-Léger Angélique

Des maires et représentants de la mairie,

Maire des Nouillers: Monsieur Ardoin

Adjoint au maire chargé des écoles: Monsieur Garnier.

Maire d'Archingeay: Monsieur Lamare

Maire adjoint chargé des écoles : Monsieur Brouillet

Des animateurs du périscolaire: Mathilde Hay, Noémie Hazard, Simon Renaud, Blandine Claire
Le midi, les animateurs divisent les enfants en groupes pour faire des ateliers. Cela permet de diminuer le nombre d'élèves dans la cour lors des pauses méridiennes et de les occuper de manière ludique.

2- Élection du président du conseil pour l'année 2016-2017:

Mme Yonnet se présente pour être président du conseil de RPI Archingeay-Les Nouillers pour l'année 2017-2018.

Le conseil d'école vote à l'unanimité pour la présidence de Mme Yonnet pour cette année scolaire.

3- Rôle du conseil d'école :

L'article D411-2 Modifié par décret n°2008-463 du 15 mai 2008 – art.4 est présenté aux différents membres.

En résumé, le conseil d'école

- vote le règlement intérieur,
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire,
- examine les conditions du dialogue avec les parents,
- adopte le projet d'école,
- donne son avis et présente des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions concernant la vie de l'école, donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles,

Il est aussi informé sur :

- a) les principes des choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers ;
- b) l'organisation des aides pédagogiques scolaires.

4- Présentation du RPI (classe et effectif)

Les Nouillers

PS/MS: 25 élèves

MS/GS: 25 élèves

CP: 20 élèves

PS: 16 élèves

MS: 17 élèves

GS: 18 élèves

Total: 70 élèves (- 5 par rapport à l'an dernier)

Archingeay

CE1/CE2: 23 élèves

CE2/CM1: 26 élèves

CM1/CM2: 26 élèves

CE1: 18 élèves

CE2: 5 + 15 élèves

CM1: 11 + 8 élèves

CM2: 18 élèves

Total: 75 élèves (-12 par rapport à l'an dernier)

5-Organisation de la semaine scolaire au sein de chaque école (échange de service, décloisonnement):

Les Nouillers :

Un décloisonnement a été mis en place entre les trois classes :

Avant les vacances de la Toussaint, en début d'après-midi (de 13h15 à 14h30), les petites et les moyennes sections avaient un temps de repos/sieste.

Les grandes sections et les CP étaient répartis entre les trois enseignantes.

Depuis les vacances de la Toussaint, les moyens ne se reposent plus de façon systématique et participent donc au décloisonnement. Ce temps de sieste reste néanmoins accessible pour les MS ou GS qui le demandent.

Chaque enseignante travaille avec une classe pure sur des compétences spécifiques à son niveau.

Archingeay.

Les enseignants ont mis en place un échange de service.

Mme Lèchevin fait Anglais aux trois classes. M. Yonnet fait sciences aux CM1/CM2, et M. Desrentes fait écriture/vocabulaire/lecture avec les CE1/CE2.

6- Les temps périscolaires :

Il y a 4 animateurs qui gèrent les temps périscolaires (centre de loisirs et TAP), autant que l'année dernière.

Les TAP :

Sur **Archingeay** les TAP se déroulent tous les jours de 12h10 à 13h55. Deux créneaux de 45' (l'école fonctionnant avec deux services de restauration, les élèves ont tous les jours, lorsque ce n'est pas leur service de cantine, la possibilité de faire TAP).

Il y a 1 animateur dans la cour et 3 qui gèrent des ateliers. Les ateliers sont diversifiés, ils fonctionnent par trimestre. Les animateurs essaient de travailler sur des ateliers en lien avec ce qui est abordé en classe.

Aux **Nouillers**, les TAP ont lieu de 15h30 à 16h10 et les ateliers changent toutes les périodes (de vacances à vacances). Ils travaillent aussi en lien avec les projets des trois classes. Tous les enfants sont en activité et sont gérés par 4 animateurs ainsi qu'une ATSEM, et l'ATSEM des PS est en surveillance des derniers dormeurs pendant ce temps de TAP.

7- Vote du règlement intérieur :

Le règlement a été adopté à l'unanimité par les différents membres.

Question posée :

- ajouter le personnel de la CDC dans la partie tolérance et respect d'autrui (2eme paragraphe) et dans relations familles-école-mairie et ajouter le personnel CDC.
- Dans transport scolaire : il est géré par la région désormais
- Éducation Physique il y a une coquille dans le mot chaussure
- Restauration scolaire, ajouter que seul Aux Nouillers les enfants doivent prévoir une serviette le lundi.
- Horaire d'entrée et sortie la garde de la cantine sera remplacée par la surveillance de la cantine, et l'interclasse qui suit et qui précède sera sous la responsabilité de la CDC.
- Vie scolaire : nous enlevons la phrase sur la propreté qui n'a plus lieu d'être.

8- ONDE (anciennement « base élève »):

En début d'année, des fiches de renseignements à compléter vous sont données. Ces renseignements sont ensuite rentrés sur Base élève, qui est une base de données en ligne et qui a pour objectif de faciliter la gestion des élèves intra et inter-écoles.

Le LSU : Livret Scolaire Unique est un nouvel outil que les enseignants complèteront en ligne et qui permettra de rendre compte aux parents des acquis et des progrès de leurs enfants et restituer ainsi une évaluation plus complète et exigeante.

9- PPMS – Incendie :

PPMS = Plan Particulier de Mise en Sécurité : exercice de confinement

Consigne aux parents : ne pas aller chercher les enfants à l'école, ne pas bloquer les secours, ne pas encombrer les réseaux.

Archingeay,

Le 20 octobre une alerte incendie a été faite à l'école d'Archingeay.

Rien de particulier à signaler, les enfants ont été réactifs et bien disciplinés et se sont rendus dans le calme rapidement au point de rassemblement.

Les Nouillers, une alerte incendie a été faite le mardi 12 septembre. Nous avons mis 3m58 pour se mettre en sécurité. Personne n'était averti de l'exercice. Deux points sont à noter, les CP sont sortis tard croyant à une fausse manipulation, et les portes des MS/GS n'ont pas été bien fermées.

Une seconde a été effectuée le mercredi 18 octobre, nous avons mis 1m54 pour sortir, tout s'est bien déroulé.

Il faut prêter attention à ce que le nouveau portail derrière l'école soit ouvert, ou que l'on ait les clés, car la sortie d'urgence des CP se fait par cet accès. Les règles de sécurité ne sont pas respectées avec ce portail.

Pour l'alerte intrusion, nous n'en avons pas encore réalisé, cependant nous y travaillons régulièrement avec des petits jeux et entraînements (1 à 2 fois par semaine), nous mettrons en place l'exercice lorsque nous sentiront les enfants prêts et sereins.

10- Charte internet – Site internet :

Il existe une charte de l'utilisation de l'internet à l'école. Les enfants l'auront après ce conseil de RPI. Le but étant de les sensibiliser par rapport aux dangers et droits de l'information sur internet.

Depuis l'an dernier, un nouveau site internet, est utilisé par les enseignants et les élèves. En plus d'y trouver la vie de l'école (sorties, manifestations, projets divers et variés), ce site propose toutes les leçons que les élèves auront à connaître jusqu'à la fin du cycle 3 avec des liens internet pour s'entraîner et progresser. Certaines classes y affichent aussi les devoirs de la semaine avec là aussi des liens pour s'entraîner et réviser.

L'adresse du site : www.rpiarchingeaynouillers.net

11- Travaux réalisés et à venir :

Les enseignants des deux communes expriment d'immenses remerciements à l'égard des mairies pour leur dévouement quotidien. L'investissement et la réactivité dont ils font preuve sont très appréciables et nous permettent d'être plus efficaces au quotidien.

Les Nouillers,

Le réaménagement des deux classes de maternelles s'est déroulé pendant les vacances. Du mobilier a été déplacé voire retiré. Dans le vestiaire des PS/MS, de nouveaux meubles ont été fabriqués et installés afin de permettre à chaque enfant d'avoir son espace pour se préparer. Nous sommes très ravies de ce nouvel aménagement qui limite les temps de regroupement souvent assez long. De nouveaux meubles sont attendus pour ranger les ateliers autonomes de la classe.

Un nouveau portail plus sécurisant a été installé pendant les vacances. Ce portail sera déplacé ultérieurement.

Des rideaux ont été installés dans la classe des MS/GS.

Les travaux de réaménagement du parking ont débuté. Durant la période de travaux, il est vivement recommandé de surveiller vos enfants et de ne pas les laisser s'approcher des machines, camions et pelleteuses, de plus veuillez vous garer exclusivement sur les places de parking dessinées au sol, pour éviter d'entraver la circulation ou de gêner l'arrivée sécurisée des enfants par le bus.

Toujours du point de vue de la sécurité, une barrière est de nouveau demandée pour sécuriser l'espace parking pendant les horaires du bus. Une barrière amovible permettrait de bloquer l'accès aux voitures seulement de 8h00 à 8h15 et de 16h10 à 16h30.

Archingeay,

Des porte-manteaux ont été installés dans la cour de l'école afin que les enfants n'aient plus à laisser leurs vêtements à même le sol. Afin d'éviter que les enfants percutent ses porte-manteaux, une table de travail (pour colorier, bricoler,...) a été installée juste à côté. Cela empêche les enfants de courir le long des porte-manteaux.

Durant les vacances de Noël, la salle des maîtres va être réaménagée afin de créer des espaces de rangement.

12- Finances : Bilan coopérative scolaire.

Les deux écoles sont affiliées à l'OCCE (office central pour la coopération à l'école). L'OCCE est un organisme qui s'occupe de contrôler la gestion des coopératives scolaires. Chaque année nous devons rendre un bilan financier à l'OCCE qui passe ensuite devant un commissaire aux comptes. Les budgets des écoles sont ainsi encadrés par une vérification systématique et qui évite toute dérive et qui rend ce budget plus transparent.

Plusieurs sources de financement permettent son fonctionnement : subventions des collectivités, fêtes, kermesses, profit sur la vente de photographies scolaires, l'APE... la participation des parents.

La coopérative de l'école des **Nouillers** s'élève à **2057,52** euros à la date du 07/11/2017.

La coopérative de l'école **d'Archingeay** s'élève à environ **3258** euros à la date du 07/11/2017.

Nous remercions bien évidemment l'APE qui, tous les ans, propose de nombreuses manifestations qui n'ont pas simplement pour but de faire des bénéfices, mais aussi de faire vivre les deux villages et de proposer des activités ludiques aux enfants. Les bénévoles de cette association prennent sur leur temps personnel pour permettre aux élèves des deux écoles de vivre et de participer à des projets. Nous les en remercions très chaleureusement.

Vous pouvez venir consulter les comptes de cette coopérative en prévenant à l'avance les directeurs et directrices.

Le budget Sivos :

8000 euros par école environ (soit 100 euros /enfant) 6500 € pour les fournitures et 1 250 € pour les transports scolaires par école.

13- Bilan des projets et des manifestations à venir.

Le 29 septembre a eu lieu le **marché d'automne**.

Cela s'est très bien déroulé et nous avons fait le point sur les points forts de cette manifestation :

- La pesée par les enfants.
- La vente par les enfants.
- Les soupes et compotes cuisinées par les élèves des Nouillers.
- L'heure : 18h c'est très bien ainsi que le lieu (place de l'église).

Les points à améliorer : Rajouter des affichages pour prévenir un public plus large que celui des parents d'élèves en y mettant un article dans les bulletins municipaux, au café associatif, sur les facebook de la mairie et de l'APE, des panneaux aux entrées du bourg et sur le site internet de l'école.

Cette manifestation a aussi permis de rapporter environ **600 euros** de bénéfices.

L'APE organise

- une soirée de Noël vendredi 8 décembre 2017 à partir de 18h
- un loto le 4 février
- un raid le 24 mars
- une rando VTT et marche

L'APE organise la vente de ticket de tombola pour gagner des huîtres.

14- Les sorties et projets à venir.

Les Nouillers

- **Sortie dans les bois** de Les Nouillers au mois de septembre et novembre pour les trois classes.
- Un atelier de **sophrologie** est mis en place pour toutes les classes, par petits groupe de 5 enfants avec Mélody Binet qui a été formé pour.
- **Abonnement à épopia** pour les deux classes de maternelle, Votre enfant découvre, dans sa boîte aux lettres, des courriers remplis de surprises. Ils lisent les lettres et deviennent les héros de l'aventure. Les personnages leur posent des questions, c'est donc eux qui décident. Les élèves imaginent la suite et écrivent ou dessinent leurs réponses. Ils reçoivent de nouvelles lettres et découvrent les conséquences de leurs choix. La suite de l'aventure dépend des élèves
- Intervention de M. Tessier en **musique** pour les 3 classes
- Sortie mensuelle à la **bibliothèque** des Nouillers pour les trois classes à partir de ce mois-ci
- L'animation à la **boulangerie**
- Visite de **fermes** alentours (notamment découvrir les veaux)
- Séance de **cinéma** pour Noël
- **Un goûter de Noël** sera organisé avec la visite du bonhomme en rouge.
- Pièce de **théâtre** « la chenille qui faisait des trous » à St Jean d'Angély
- Venue d'un **spectacle à l'école** (février)
- Une animation par classe sur la **nature et l'environnement** (PS/MS/GS sur le thème des petites bêtes, et les CP sur la biodiversité forestière)
- Le **poulailler** est réinvesti avec la couveuse qui recevra les œufs demain
- Une femelle cochon-d'inde pleine nous a été prêté par une famille, nous assisterons bientôt à la naissance de mammifères, nous pourrons comparer avec les poules.
- Notre lapine est actuellement en vacances prolongée dans une famille en attendant que les travaux se terminent, elle était trop effrayée par le bruit des engins de chantier.
- Un **mini champ et potager** sera entretenu par les trois classes (avec des céréales afin de travailler au plus

près de notre environnement.)

- Une sortie au **marché de Saint Jean d'Angély** au mois de mai
- Des séances de piscine pour les GS/CP les mercredis entre avril et juin à atlantys de Saint Jean d'Angély. La prise en charge du Bus est assurée par l'CDC
- Visite de la commune (église, mairie, stade, monuments aux morts, bibliothèque, lavoir...)
- Une visite au **ZOO** de Chizé
- Une activité au centre **équestre** de Bords
- Un **spectacle d'école** : le samedi 2 juin aux Nouillers.

Archingeay

- **Intervenant Poésie** : (CE1/CE2) Tous les vendredis pour aider les élèves à choisir une poésie, à la mettre en voix lors d'une lecture à voix haute et à l'apprendre.
 - **Jeux de société** : (CE1/CE2) Toute l'année, un travail sera mené par la classe pour travailler la coopération et le respect à travers des jeux de société. Les élèves seront amenés à imaginer et fabriquer des jeux et une journée rencontre avec les parents est envisagée.
 - **Visite de la médiathèque de Bord**: CE1/CE2
 - Une activité au centre **équestre** de Bords pour les CE1/CE2.
 - **Sortie pôle nature** : Le budget étant pris en charge par le conseil général pour un maximum de 1 sortie par année scolaire. : Le 15 mai au **Paléosite**.
 - **Voile** : 30 avril au 7 mai pour les *CM1/CM2*.
 - Une **rencontre sportive** avec les écoles de Port d'Envaux, de Crazannes et de Taillebourg.
 - **Projet Potager** : L'école a eu l'autorisation d'utiliser un grand terrain arboré à proximité (200 m). Les enfants vont y faire un potager sur le temps des TAP ainsi que le temps de classe. Ce terrain possède aussi une vieille fontaine que nous allons rénover avec les enfants.
 - **Permis piéton** (à voir avec la gendarmerie de Saint Jean d'Angély pour les CE2).
 - **Vélo** : semaine du 28/05 jusqu'au 29/06.
- Sortie finale le lundi 2 juillet ou mardi 3 juillet.
- **Chorale** pour la fête de la musique le 15 ou 22 juin.
 - Un **spectacle d'école** : le vendredi 4 mai à Archingeay.

Pour les 2 écoles

- **Chorale** de Noël : Le vendredi 8 décembre à 18h30, les élèves chanteront des chants de Noël à la salle de Les Nouillers.
- **Spectacle de contes** offert par le SIVOS.
- **Carnaval** : organisé avec le centre de loisir, le matin les enfants seront déguisés et une « structure » carnaval (fabriquée pendant les TAP) sera brûlé.
- **CROSS** inter-école à Tonny-Boutonne du CP au CM2- au mois de mars.
- 10 séances de **piscine** pour tous les élèves de GS à CP à atlantys de Saint Jean d'Angély. La prise en charge du Bus est assurée par l'CDC.
 - CE2/CM1 : du 29/09 au 22/12/.
 - CE1/CE2 et CM1/CM2 : du 09/01 au 30/03.
 - Tous les GS et les CP : du 03/04 au 22/06.

15- Vote pour les rythmes scolaires pour 2018.

Voir Annexe 1 : *Procès verbal du processus de consultation concernant les TAP sur le site d'Archingeay-Les Nouillers*

16- Questions et informations diverses.

Remerciement aux parents accompagnateurs présents lors des sorties scolaires et notamment lors des séances de piscine.
Tout le monde peut prétendre passer l'agrément, qui est relativement simple.

Barrière pour fermer le parking entrée et sortie aux horaires d'école
Deux services à la cantine sur les Nouillers

Fin de séance à 20h30.